



LA VIE DERAILLE!

VOS ELUS AU CE
PAS (DÉ) JEANTET !



Bulletin d'information des représentants SUD Rail au Comité d'Établissement Maintenance et Travaux
FEVRIER 2018

RAPPORT...DE FORCE



Avec les recommandations du rapport de M. Spinetta, c'est bel et bien la fin du service public ferroviaire de transport qui est sur les rails et la porte ouverte au moins-disant social dans l'ensemble de la branche ferroviaire.

Et pendant que l'on parle à tors et à travers de notre statut, on ne parle pas du reste: la destruction du service public qui se profile avec son lot de catastrophes à venir, l'abandon de toute politique ferroviaire, de toute cohésion territoriale et sociale, de toute référence à la sécurité...

Contrairement à ce que prétend maintenant le gouvernement, avec cette politique qui ne traite pas le sujet de la dette sur le fond, le sort des lignes non rentables est joué d'avance : qui dit transformation en grand marché, dit course à la rentabilité. Et donc mécaniquement, inexorablement, suppression progressive des trains sur toutes les lignes non rentables.

Il y a urgence à se mobiliser et à exiger un service public ferroviaire de qualité!

Le 22 mars doit être une grande journée de manifestation unitaire.

Dans tous les chantiers, préparons et construisons la riposte !

Et ils nous donnent des leçons !



PAS DE REPOS SUR LES MONTÉES DE NUIT !



Quand la direction s'attaque aux compensations mises en place pour pallier aux conditions de travail particulières qu'ils doivent subir sur les chantiers, comme le travail de nuit, les agents se rebiffent et le rapport de force paye.

C'est le cas actuellement avec la remise en cause des montées de nuit. Alors qu'ils sont déjà pénalisés par le travail de nuit, la direction veut leur voler leurs repos compensateurs ! Des mouvements de contestation se forment un peu partout dans les établissements et le rapport de force paye ! **Ainsi, un accord écrit vient d'être signé sur l'Infrapôle Paris Sud Ouest mentionnant que le service ne posera ni RP ni RU sur les montées de nuit.**

Il serait incompréhensible que la direction continue dans cette voie, à moins qu'elle n'ait choisi délibérément de couler des chantiers par dogmatisme. Si des équipes entières font grève, ce n'est pas par plaisir, cela coûte aux agents. Mais l'iniquité de la direction n'est pas supportable pour ceux qui assurent aux quotidien leurs missions dans des conditions de travail de plus en plus dégradées.

Nous avons interpellé la direction nationale pour connaître sa position sur les initiatives de certains DET zélés qui veulent imposer des repos sur les montées de nuit. **M. Chabanel n'a pas daigné nous répondre.**

RAPPEL DES REVENDICATIONS

SUD-Rail CONCERNANT LES

NUITS:

- Chantier en quatre nuits maxi sans toucher au week-end si les travaux sont démontrés impossibles à réaliser techniquement de jour.
- Maximum 8h00 de nuit avec trajet dans tous les cas de figure.
- Maximum 2 semaines de nuits consécutives.
- Montée de nuit = 5h30 à la charge de la direction.
- Repas la nuit.



« LE MONDE TEL QU'IL EST »

Vu par Mr CHABANEL

La phrase du jour !

Elle est signée du président lui-même, au sujet des incidents dus au débroussaillage :

« Avec le réchauffement climatique, la végétation augmente plus vite, ce qui explique nos difficultés à la traiter. »

Ça alors, Dame Nature se serait trouvé un porte-parole ? Le même qui ferme les lignes Fret et les brigades de proximité ?

Et c'est bien connu : à cause du réchauffement climatique, les cheminots passent leur temps à l'ombre de ces grands arbres qui poussent trop vite !!!...

PRÉAVIS SUD-Rail 2018

Des préavis de grève nationaux SUD Rail ont été posés. Ils couvrent tous les agents de l'Équipement (province et Ile de France).

Du mercredi 14 février 2018 à 8h00

jusqu'au samedi 14 avril 2018 à 23h59

Dans le cadre de ce préavis, chaque agent peut faire :

59mn de grève en début de service

ou une demi DJS (3h59) de grève en début de service,

ou la Durée Journalière de Service complète.

Contactez vos délégués SUD-Rail pour plus d'informations.





NE PAS PERDRE SA VIE À LA GAGNER...

BALLASTAGE: DEMI-MESURES ET À MISE EN DANGER DES AGENTS

Suite à plusieurs accidents graves et mortels lors d'opérations de ballastage (dont la mort d'un salarié de l'entreprise Colas Rail heurté par une circulation commerciale sur un chantier de ballastage de nuit le 4 avril 2017), la délégation SUD-Rail a demandé à faire un point sur les mesures prises par la direction pour éliminer ce risque.

Certes la direction préconise en premier de travailler en simultanées, mais autorise aussi les organisateurs de chantier à ballaster sans simultanées si il ne peuvent obtenir de simultanées (donc si il y a un problème c'est pour la pomme de l'organisateur). Dans ce cas la direction préconise notamment la mise en place du système d'annonce DANYTRA !? On voit qu'on a affaire à des connaisseurs ! DANYTRA n'est quasiment pas utilisé dans les établissements car trop lourd à mettre en place. Dans beaucoup d'endroits ce matériel n'a jamais été utilisé et est resté dans les caisses.

Malheureusement, aujourd'hui, les décideurs, pour beaucoup, ne savent pas de quoi ils parlent question pratique et métier.

Pour ces gestionnaires, la sécurité c'est avant tout un coût qu'il faut réduire. Et se désresponsabiliser sur les agents de terrain une seconde nature.

Pour SUD-Rail, la direction n'a pas le droit de faire des économies sur les vies humaines !

Garantir la sécurité sur les chantiers de ballastage en imposant de travailler en simultanées serait du coup un « geste qui sauve » et pas du bla-bla.

AMIANTE....ÇA CONTINU !

Concernant la santé des agents, nous avons demandé à connaître les suites données par la direction aux directives de l'Inspection du travail concernant le risque amiante dans les engins de l'Infra (Draisines, bourreuses ect...). Un courrier daté du 08 01 2018 a été envoyé dans ce sens à la direction de Maintenance Travaux par l'inspection du travail demandant qu'un recensement exhaustif de l'amiante dans les engins de l'infra soit effectué.

Cette mise en demeure fait suite à un droit d'alerte effectué en 2015 sur l'Infrapôle Rhodanien sur les engins de maintenance suite à la maladie professionnelle amiante reconnue d'un collègue cheminot de cet établissement. Suite à ce Droit d'Alerte, l'inspection du travail a imposé

que n'importe quel agent ayant conduit, réparé ou étant même monté dans une draisine de type DU65, DU84 devait avoir un suivi post amiante et avoir sa Fiche Exposition Amiante à jour (Art R4412-120).

Nous avons demandé quelles mesures nationales avaient été prises par la direction sur ce sujet. C'est en cours selon la direction....à vérifier dans vos établissements.



NE COMPTONS QUE SUR NOUS MÊME...

La légèreté avec laquelle sont traités les dossiers concernant la santé et les conditions de travail des agents par la direction montre que les salariés ne doivent compter que sur eux-mêmes pour sauvegarder leur santé (l'exemple de l'amiante et des milliers de morts qu'elle a entraînés et continuera à entraîner dans les années à venir est là pour nous le rappeler).

Les ordonnances Macron, en supprimant les CHSCT, vont ainsi pleinement dans le sens du monde des affaires et du profit à tout prix. Il n'existera plus d'instances dédiées à la santé et à la sécurité, ce qui est évidemment tout sauf anodin. Ce sera encore moins de moyens d'action pour les élus du personnel face aux risques professionnels.

VOTES ET INFOS DU CE

Votes concernant le versement de la contribution du CE Maintenance et Travaux vers les CER Mobilités pour la gestion des activités sociales et culturelles pour 2018 (région Midi-Pyrénées): La délégation SUD-Rail a voté POUR

Les dotations de l'entreprise sont désormais reversées aux CE régionaux Mobilités en fonction du Lieu Principal d'Affectation (LPA) de l'agent et non plus en fonction de l'adresse du siège de son établissement. Donc, pour les grands établissements (ESTI par exemple), les différents agents peuvent dépendre de CE régionaux différents.



Ce bulletin d'information est financé grâce aux cotisations des adhérents SUD RAIL et réalisé par toute l'équipe ...



GOD SAVE...THE RICH !

En recommandant une ouverture à la concurrence sauvage, le gouvernement et la direction de l'entreprise sont en train de tout mettre en place pour que les errements en matière de sécurité suite à la privatisation des chemins de fer Britanniques dans les années 1990 se reproduisent à l'identique en France dans les années qui viennent.



En 1996, avec la privatisation de British Rail, (l'équivalent de la SNCF), les financiers prétendaient que le secteur privé fournirait un service plus efficace, de meilleure qualité et moins cher (!).

Il n'en fut strictement rien.

Le nombre d'accidents monta parallèlement à la courbe des profits toujours plus élevés. Certaines de ces catastrophes causèrent de nombreuses morts, comme celles de Paddington ou Hatfield, à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Vingt-cinq ans et plus de 1000 morts, plus tard et la suppression des deux tiers des emplois cheminots le fiasco est total : sous-investissement chronique pour les rails et le matériel, retards, annulations, explosion des tarifs pour les usagers, morcellement du réseau national en une multitude de lignes régionales exploitées par une myriade de compagnies différentes (une trentaine au total) ... Selon un sondage, 76 % des Britanniques réclament désormais une renationalisation du rail. Le gouvernement de Theresa May tente de



résister par la ruse en mettant en avant des partenariats public-privé, mais la faillite est telle qu'il est contraint d'intervenir en renflouant certaines lignes privées.

Malgré cela, c'est ce modèle que le gouvernement Macron et la direction de l'entreprise veulent appliquer. Ne les laissons pas faire !



VOS ELUS CE

SUD-Rail:

Pascal PIGNAL
INFRAPOLE ALPES
06.19.41.46.94.
pignalpascal@free.fr

Alain LECLERCQ-POLVECHE
INFRAPOLE Nord Pas De Calais
06.48.97.32.01
leclercqpolveche@gmail.com

Philippe LALOU
EIV MOULIN NEUF
07.87.31.50.75
P.lalouphilippe@gmail.com

Angel GONZALEZ
INFRAPOLE PACA
06.20.60.23.65
angelgonzalez@free.fr

Pierre FOVELLE
INFRAPOLE NORD
EUROPEEN
06.48.97.27.16
pierrefovelle@free.fr

Rémy ASTIER
INFRAPOLE RHODANIEN
06.29.46.75.86
astierremi38@gmail.com

Jocelyn VAILLANT
INFRAPOLE PAYS DE LOIRE
06.48.09.87.14.
jos.vaillant66@gmail.com

GREVE
MANIFESTATION
22 • 03 • 18

SUD RAIL — **DEFEND TOUS LES TRAVAILLEURS DU RAIL** — **Solidaires**

**PRIVATISATION, OUVERTURE
À LA CONCURRENCE, STATUT
MENAÇÉ...**

**LE 22 MARS,
TOUS ET TOUTES
ENSEMBLES, PRÉPARONS
LA RÉSISTANCE !**



SUD RAIL — **Solidaires**



FEDERATION SUD RAIL - 17, boulevard de la libération - 93200 SAINT DENIS

SUD RAIL — **Solidaires**

Tel: 01 42 43 35 75

Fax: 01 42 43 36 67

E-mail: federation-sudrail@wanadoo.fr

Union syndicale
Solidaires